



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Les difficultés liées au Nutri-score pour les AOP et IGP

Question écrite n° 42370

Texte de la question

M. Didier Quentin appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur le programme « AOP laitières durables » mis en place par les 16 285 producteurs du lait et les 1 307 fermiers qui travaillent au maintien et à la promotion du terroir des régions et qui sont freinés par la menace de l'apposition du Nutri-Score. En effet, aux risques du Nutri-Score s'ajoutent l'interdiction de publicité et de promotion pour les produits classés D et E, soit 95 % des produits laitiers sous AOP et IGP, ainsi que l'interdiction de commercialiser ces produits dans le circuit de la restauration collective et l'arrêt des publicités dans les prospectus des grandes surfaces, ou encore la taxation envisagée sur les produits qualifiés de « gras ». Or 95 % des fromages, beurres, dont celui de Poitou-Charentes et crèmes sous AOP et IGP seraient classés en catégories D et E, directement affiliées, pour le consommateur, à une mauvaise composition nutritive, dangereuse pour la santé. De plus, ces produits exceptionnels relèvent d'une volonté de « manger local », reflet d'une réalité territoriale et patrimoniale, qui ne dépend pas de l'argument commercial. Si ces agriculteurs sont favorables à l'adoption du Nutri-Score sur les produits industriels transformés, ils estiment que cette transparence est déjà garantie par les logos AOP ou IGP, au travers de l'information apportée aux consommateurs. C'est pourquoi il lui demande les mesures qu'il entend prendre pour écarter les produits laitiers sous AOP et IGP du dispositif Nutri-Score.

Données clés

Auteur : [M. Didier Quentin](#)

Circonscription : Charente-Maritime (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42370

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : [Agriculture et alimentation](#)

Ministère attributaire : [Agriculture et souveraineté alimentaire](#)

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [9 novembre 2021](#), page 8033

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)